



L'EAU, UN BIEN COMMUN !

encore 160 semaines pour lutter contre Macron ! Y aura-t-il un acte 180 ?



23 avril 2019

Il n'y a pas de secteur, de filière, d'activité, d'entreprise qui seront épargnés ! Personne ne semble mesurer encore totalement l'empreinte de l'exécutif sur l'organisation générale et le fonctionnement de notre pays !!

L'analyse globale de Solidaires, partagée par d'autres responsables, mérite que chaque citoyen prenne conscience des risques et du danger que représentent les changements au sein même de notre société et de la fonction publique.

La conséquence des choix dictés par l'idéologie ultra libérale est **un tsunami**, même pour les électeurs-trices qui ont placé E. Macron « au pouvoir », certes contre une politique du chaos. Ancien salarié du capitalisme financier, il fait ce qu'il sait faire : **spéculer avec les économies et les biens des autres au profit des premiers de cordée.**

Il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Reprendre le contrôle, et corriger les dérives d'une gestion à court terme au détriment d'une vision plus durable et équilibrée, est chose urgente pour le peuple.

Laisser faire la grande braderie à la manœuvre, en cédant le bien commun à des intérêts privés déjà bien servis est un non-sens, pire un contre-sens. Il est loin le temps où l'instigateur de la V^e République payait sa facture aux PTT.

État mafieux ou affaire d'État ?

Point de ski, de piscine, de vaisselle, d'arrogance, de maltraitance, d'insultes, d'autoritarisme... et de garde du corps, qui n'a pas terminé de livrer ses secrets d'État au peuple Français qui pleure et se démène pour finir chaque fin de mois.

La honte, souvent lancée au visage du peuple (fainéants, illettrés, des gens qui ne sont rien ...), n'est rien à côté de celle du conseiller spécial de Macron – Ismaël Emilien – qui en toute impunité a trafiqué des vidéos obtenues illégalement, via la préfecture de police de Paris, afin d'y faire insérer des images d'autres scènes violentes que celles commises par le chargé de mission logé à l'Élysée – Alexandre Benalla – pour essayer de couvrir les exactions du 1^{er} mai 2018. Les barbouzes sont dans la place ! Vous avez dit « nouveau monde » !

Oui, à l'intérêt général et à la cohésion

Comment avec la décentralisation, voulue également par certains présidents de région, est-il possible de donner du sens aux politiques générales permettant un développement écologique, économique et social juste et cohérent sur l'ensemble du territoire ?

Le pot de fer contre le pot d'eau ?

Si l'eau vient à manquer du fait probable du dérèglement climatique, la décrue générale des profits n'est pas en vue pour les principaux porteurs d'eau.

Quelques exemples : Prenons VNF de la région Bourgogne Franche-Comté

Ici comme ailleurs, après avoir reçu des aides diverses et variées, l'industrie est délocalisée et les services publics menacés. Même les graines de moutarde sont produites hors de France et de notre espace « communautaire ». Ne reste quasiment que le nom à la « Moutarde de Dijon ».

Ici comme ailleurs, la vie c'est l'eau ! Élément essentiel, vital et pourtant, sa gestion, son prélèvement, son transport, sa qualité sont très souvent mises dans les mains d'organismes qui ont surtout la fibre des affaires.

Un coup d'épée dans l'eau, serait de laisser, par exemple, l'Établissement Public Administratif (EPA) Voies Navigables de France (VNF) mettre en œuvre un projet de réorganisation visant une nouvelle fois à réduire drastiquement les effectifs en faisant appel à des saisonniers, pour :

- remplacer les agents titulaires qui ont une vraie connaissance de la gestion hydraulique et des ouvrages ;
- réaliser des travaux de maintenance, d'entretien, de rénovation pour tenter d'améliorer ou à défaut de maintenir le réseau et les infrastructures (écluses, canaux) vieillissantes ;
- que le gouvernement puisse afficher la réduction du nombre de fonctionnaires, sans vous dire que votre sécurité s'en trouve réduite.

Transport au fil de l'eau !

Que devient le projet de transport de marchandises intégré (qu'on l'appelle multimodal, intermodal, combiné mixte (fluvial/rail/route) ou superposé (ferro-route)) en France ?

Que de retard dans le développement de solutions alternatives dites « vertes » au transport 100 % routier. Se priver d'un pareil réseau, capable de limiter les d'émission de CO2 est un non-sens à l'heure des accords de Paris.

Les trajets principaux sont assurés par voie ferrée ou fluviale, limitant ainsi le transport routier au pré ou post acheminement. Cette alternative a pour effet de garantir de meilleurs délais, une sécurité accrue des marchandises et une optimisation des coûts liés au transport avec des capacités de chargement supérieures.

Faudrait plus s'étonner de rien et laisser faire !

Dans la région administrative voisine, les élus soutiennent l'exploitant de l'installation d'embouteillage de l'eau minérale de Vittel et, compte tenu de la raréfaction de la re-source, retiennent contre l'avis de la population, le prélèvement et le transport d'eau provenant des communes voisines pour permettre à des intérêts privés de commercialiser le bien commun. **Il faut le « fer » !**

Dans sa grande générosité, l'exploitant de la source ferrugineuse depuis 1855, l'entreprise en quête d'eau, propose de contribuer en partie aux frais du pipeline ! Il ne manque vraiment pas de calcium !!

Se noyer dans un verre d'eau

Outre les conséquentes déperditions entre le prélèvement et l'acheminement de l'eau potable, beaucoup de personnes dans cette course à la rentabilité ne souhaitent pas entretenir le réseau de canalisations. Les prix de l'eau, notamment dans les grandes agglomérations françaises, sont "souvent très abusifs", avec des "bénéfices faramineux".

Revenir sur les contrats avec ces principaux marchands de notre bien naturel (Veolia, Suez ...) est non seulement possible mais souhaitable pour que les collectivités assurent cette mission de service public avec un juste coût (d'eau) pour une gestion publique de l'eau et la maintenance nécessaire (à la source) des installations.

Les hydrobiologues : Espèce protégée

En voie de disparition, il doit rester **75 individus** en France. Leur rôle et compétence sont, au sein de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), de certifier que les analyses des prélèvements dans les différents masses d'eau sont fiables afin d'éviter toutes interprétations et dérives.

Même de rien, cette mission est le dernier rempart, pour attester de l'état des cours d'eau et des données analytiques de l'ensemble des précieux paramètres de la qualité des milieux aquatiques, et permettre d'alerter les pouvoirs publics sur l'impact des rejets (industriels, agricoles, lessivage des surfaces imperméabilisées, eaux usées) dans le milieu naturel susceptibles de porter atteinte à la biodiversité et à la qualité des nappes souterraines.

Toutes les expériences précédentes d'externalisations de missions de service public démontrent l'augmentation du coût des prestations pour une qualité de service moindre.

La connaissance est un élément important pour garantir la sécurité et les actions correctives dans l'intérêt de la population. Laisser faire par des organismes privés ce service public, c'est priver les autorités d'informations fondamentales fiables et indépendantes de toute pression particulière pouvant aller à l'encontre de l'intérêt général.

Sans prosélytisme de quelque nature que ce soit, les enjeux majeurs à venir dans le monde sont directement liés à la pénurie de l'eau. Sa gestion, son contrôle, en terme de qualité, et le recyclage des eaux usées doivent être au centre de nos préoccupations collectives.

Transformer l'eau en énergie

Comment peut-on brader la production d'électricité hydraulique, en concédant au privé 150 barrages hydro-électriques, les plus puissants et les plus modernes (12 % = 25 GW) de la production d'électricité nationale et 70 % de la réserve "tampon" d'électricité pour pallier aux pointes de consommation, sur les 433 Français ?

Une des seules productions d'énergie propre (renouvelable, décarbonée) dont la France dispose limitant fortement les possibilités des opérateurs (EDF...), contribuant à atteindre les conditions de l'accord de Paris et le refroidissement des centrales nucléaires !

Désorganiser ainsi le système d'exploitation de la production d'électricité globale française, vise là aussi pour E. Macron, sous prétexte de l'ouverture à la concurrence, à satisfaire la Commission européenne et l'appétit des entreprises énergétiques étrangères n'ayant que faire des besoins énergétiques de la Nation.

N'en jetez plus, la coupe est pleine !

Ne laissons pas cette ressource engendrer une crise d'une ampleur rare et des débordements incontrôlables, dangereux pour toutes les espèces.

Conscient de la gravité de la situation et du péril qui menace la population, nous devons, si nécessaire, contraindre l'État à reconsidérer les choix politiques qui menacent l'intérêt général aux profits d'intérêts privés.

Stop aux privilèges et aux donneurs de leçons,

Non à l'arbitraire et à la discrimination,

Oui à la justice et aux services publics.